

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 3 (1891)
Heft: 10-11

Artikel: Les débuts de l'amateur photographe [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-528158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ceau cylindrique parallèle à l'axe principal qui traverse l'objectif muni de son plus grand diaphragme ;

3° Il n'y a pas lieu d'étudier le champ de visibilité d'un objectif, cette caractéristique n'étant pas une de celles qui présentent le plus d'importance dans la pratique ;

4° La détermination du champ de netteté étant considérée comme fort importante, n'a pu être suffisamment étudiée et cette question est réservée pour le prochain Congrès ;

5° Il y aura lieu de marquer, sur les rondelles des objectifs et sur les montures, des points de repère indiquant la position de l'objectif quand il est vissé à fond.

Enfin, M. le général Sebert ayant résumé les différentes questions examinées pendant la session et rappelé les décisions prises, le Congrès a été déclaré clos.

Chacune des personnes présentes s'est promis de se retrouver à Bruxelles l'an prochain quand s'ouvrira la première session de l'Union photographique. Trop amical a été l'accueil de nos collègues belges, pour que nous nous gardions d'y manquer.

E. BELEURGEY DE RAYMOND.

(*Annales photographique*, Octobre 1891.)

Les débuts de l'amateur photographe.

(*Suite.*)

Enfin, et c'est ici le point capital, la différence notable et infranchissable qui sépare la vision de l'œil de celle de l'objectif, c'est que l'œil ne décompose pas les mouvements comme le fait l'objectif aidé de l'obturateur. L'œil qui regarde un être marchant perçoit l'ensemble des mouve-

ments, tous enchaînés les uns aux autres, de telle sorte que la résultante en est gracieuse ou tout au moins logique. L'objectif pour saisir le mouvement est obligé de le décomposer et ce qu'il en perçoit, ce que la plaque en retient, n'est pas une résultante, c'est un des anneaux de la chaîne qui neuf fois sur dix nous paraît peu naturel parce qu'il est isolé. Car, dans le mouvement, il faut distinguer deux phases que nous appellerons la phase travail et la phase point mort. Prenons comme exemple la locomotion. La phase travail sera le temps pendant lequel la jambe lancée en avant accomplit le trajet qui représente un pas et la phase point mort le temps fort court qui sépare deux pas. A ce moment l'un des pieds repose entièrement à terre, tandis que l'autre légèrement soulevé s'apprête à repartir. Cette phase point mort est celle que nous représentons toujours par le dessin, parce qu'à ce moment-là le corps est en équilibre. Un artiste qui dessinerait un piéton une jambe en l'air pendant le trajet du pas serait incompris. C'est cependant ce que fait la photographie neuf fois sur dix, comme nous le disions plus haut, et c'est en cela qu'elle sera toujours inférieure à l'œil pour la représentation des objets animés d'un mouvement.

CHAPITRE III

De l'objectif photographique.

Tout d'abord à quoi bon un objectif ? Ne peut-on pas à la rigueur s'en passer et n'y a-t-il même pas à le faire, certains avantages. C'est ce que nous allons examiner en premier lieu.

Chacun connaît les propriétés de la chambre noire, étudiées en 1560 par della Porta, physicien napolitain. Si dans un espace fermé de toutes parts on laisse pénétrer par une

petite ouverture les rayons lumineux réfléchis par un objet, l'image renversée de cet objet apparaît avec ses couleurs sur la paroi opposée à l'ouverture d'autant plus grands que l'objet est plus rapproché. Cette image est la reproduction exacte de l'objet, sans aucune déformation et à quelque distance qu'il soit de l'ouverture.

M. Colson qui a fait une étude spéciale de la photographie sans objectif¹ a résumé de la façon suivante les avantages de ce genre de photographie. La simple ouverture substituée à la lentille possède trois propriétés remarquables dont les objectifs sont en partie dépourvus.

1° Elle donne des images nettes entre des limites étendues de distance de l'écran à l'ouverture et de l'objet à l'ouverture ;

2° Elle possède un champ fort grand qui peut aller jusqu'à 90° et même au-delà ;

3° Elle produit des images sans déformation, dont la position est déterminée avec une précision géométrique. Autrement dit, en employant une petite ouverture au lieu d'un système de lentille, on n'a pas à se préoccuper de la mise au point et les objets ne sont pas déformés.

Mais c'est là tout et il est évident que ce n'est pas assez, car l'image n'a pas la netteté désirable.

En faisant usage d'objectifs judicieusement construits, on a jusqu'à un certain point les avantages que procure la petite ouverture sans lentille, c'est-à-dire la netteté relative des divers plans et une déformation parfois insensible, mais en outre on en a beaucoup d'autres qu'elle ne saurait donner. En effet, si devant l'ouverture de la chambre noire nous plaçons une lentille convergente, l'image gagnera considérablement en netteté et en intensité lumineuse à tel point que le travail photographique se fera plus vite et mieux.

¹ R. Colson, *La photographie sans objectif*. Paris, 1891, in-12.

Il y a un grand nombre d'objectifs qui rentrent dans quelques catégories dont les principales sont l'objectif à paysage, l'objectif à portrait et l'aplanat. Les objectifs de chacune de ces catégories possèdent des qualités qui ne sont pas partagées par ceux des autres catégories, aussi peut-on difficilement les remplacer les uns par les autres, alors que l'on se propose d'exécuter tous les travaux qui peuvent se présenter. Nous allons supposer que nous avons affaire au plus simple de tous les objectifs, l'objectif à paysage, mais que, dans le cas particulier, il soit si mal construit qu'il possède la plupart des défauts dont il est susceptible. Nous les passerons successivement en revue en indiquant brièvement en quoi ils consistent et comment, dans une construction rationnelle, on peut les corriger.

Après avoir assujetti la rondelle à la planchette de la chambre noire, nous vissons l'objectif et nous mettons au point l'objet que nous voulons reproduire, objet que nous supposons être une tour d'une certaine hauteur. En premier lieu, nous sommes frappés de ce que les contours de l'édifice sont colorés, faiblement il est vrai, mais sensiblement. Cette irrisation est produite par la dispersion d'une partie des rayons lumineux traversant l'objectif. Nous avons vu dans l'intéressant travail de M. Suter (*Revue*, 1891, page 228 et suiv.), comment on corrige cette dispersion, en employant pour former les lentilles des verres dont la composition et le pouvoir dispersifs sont différents. On obtient alors une lentille achromatique, c'est-à-dire sans couleur. Il est facile de comprendre qu'un objectif non achromatisé présente une infériorité notoire sur un qui est achromatique, car une partie des rayons étant décomposés, c'est autant de moins qui ne viendront pas impressionner la plaque.

En examinant attentivement la tour qui se détache sur la

glace dépolie, nous sommes frappés de sa forme incorrecte. En effet, elle présente des lignes courbes, un peu comme celles des douves d'un tonneau.

Ce défaut provient peut-être de la position du diaphragme. Nous avons affaire à un diaphragme sous forme de manchon entrant dans le parasoleil de l'objectif et nous l'avons placé aussi près que possible de la lentille. Pensant mieux faire, nous le mettons ensuite aussi loin que possible, mais alors notre tour au lieu d'être concave est convexe. Enfin, tenant le diaphragme à la main, tout en surveillant la glace dépolie, nous le rentrons graduellement jusqu'à ce que les lignes de la tour soient sensiblement droites, mais alors, ces lignes sont si vagues que nous sommes contraints de prendre un diaphragme beaucoup plus petit et la faible lumière qui passe nous présage une bien longue pose. Cette courbure des lignes droites produite par l'objectif se nomme distorsion ; elle est convexe dans le premier cas et concave dans le second. La méthode la plus simple pour remédier à la distorsion est de faire usage d'un objectif à deux lentilles symétriques, avec le diaphragme au milieu, car alors la distorsion produite par la première lentille est reprise en sens inverse par la seconde, et rétablit la rectitude des lignes. Mais nous devons nous servir de notre objectif à paysage tel qu'il est et nous ne pouvons songer à le transformer. Continuons donc l'étude de ses imperfections.

(*A suivre.*)

S.

Obtention d'une épreuve négative sur papier au moyen d'un négatif sur verre.

Nous avons reçu de M. E. Chable, il y a un mois environ, une épreuve négative sur papier, qui avait été produite dans les circonstances suivantes :